



J.O. des 22 et 23-10-79
Agrément Jeunesse et
Sports

MOUCHE

N° 119 - DECEMBRE 2022



F.F.Tir

L'ÉCOLE DE TIR



**TOUS LES MERCREDIS DE 18 H à 19 H 30
SOUS LA DIRECTION DE FABRICE, PHILIPPE
CELINE, MEBRURA, LUDOYIC et DRAGAN**

Bulletin périodique gratuit de l'ATCPA, au service du Tir et des Tireurs (édité par nos soins)

ASSOCIATION DE TIR CIVILE ET DE LA POLICE D'ALENCON

Siège social : Hôtel de Police - Place Bonet - ALENCON

Stand : Plaine des Jeux de Perseigne - Route du Mans - ALENCON - (Tél. 02 33 29 70 45)

(J.O. des 22 et 23 octobre 1979. Agrément Jeunesse et Sports 61.S.88 du 15 mai 1981)

Mail : atcp-alencon@orange.fr - Site INTERNET : <http://www.atcpa.fr>



RÉGION
NORMANDIE



L'Edito du Président

Chers amis (es) tireurs (es)

Bonne reprise de la compétition 10 m. Les départementaux organisés à Alençon, ont regroupé 46 tireurs qui ont effectué 76 tirs. Nos tireurs sont qualifiés pour les Régionaux qui se tiendront à Argentan les 9- 10 et 11 Décembre prochains. A l'issue de ces régionaux, nous auront le quota des tireurs sélectionnés aux France, qui auront lieu à Montluçon du 6 au 11 Février 2023.

Le Challenge d'Automne a rassemblé 80 tireurs qui ont effectué 160 tirs malgré l'absence de nos amis Iliens, qui devraient revenir au printemps 2023 avec l'apport de quelques Irlandais : Alan Wilkins est sur le coup. « WAIT and SEE »)

Il a été décidé l'achat de 3 pistolets à air comprimé pour les débutants ainsi que du matériel destiné à l'Ecole de tir (potence, vestes) pour un montant de 5000 € (environ). Un dossier est constitué pour obtenir des subventions auprès de La Ligue de Normandie et du Comité Départemental.

Nous avons également fait l'acquisition d'une machine à tirer pour arme de poing. Vous pouvez dès à présent contacter Jacky Porretta, Pascal Gaillard et Michel Bisson. Vous pourrez ainsi tester vos munitions. Charlie Kakou est responsable du « Labrador ».

Vous trouverez dans ce « Mouche » le calendrier sportif de la saison 2022/2023 et le planning des permanences d'Alençon et Chambois. Notez bien les dates qui vous concernent et en cas de besoin, contacter Jean Paul Maillard.

La dématérialisation des licences, via le système « Eden » est un peu compliquée pour certains. Nos secrétaires sont là pour vous aider et je les en remercie. Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé et qui sont détenteurs d'armes à titre sportif y compris les armes en catégorie C3, je vous invite à le faire rapidement car les Préfectures, via le système SIA (service informatisé sur les armes), qui se met en place, pourront vous obliger à vous dessaisir de celles-ci, si vous ne possédez plus de licence en cours de validité.

Caution : si vous faites une permanence ou une corvée, il vous suffira de remplir un imprimé mis à votre disposition au stand d'Alençon et votre caution vous sera remboursée rapidement. Me contacter.

Notre site internet, mis en place par Fabrice Béhier, est opérationnel. Vous pouvez vous connecter sur WWW.atcpa.fr.

L'opération « Huitres de Noël » mise en place depuis un certain temps par notre ami disparu Jean Claude Courtois, aura lieu cette année les 17 et 18 Décembre et la « Galette des Rois » le samedi 7 Janvier 2023.

Sécurité sur les pas de tir. Soyez toujours vigilants.

Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux pour l'année 2023 à vous et à vos familles

Cordialement

Jacques ROULLEE

Sommaire du Mouche n° 119

	Pages
Couverture : L'Ecole de Tir	1
Edito du Président.....	2
Sommaire Rappels & Tarifs des licences & Dossier de détention & adresses & Horaires ATCPA .	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24/10/2022.....	4
Suite du procès-verbal de l'AG	5
Suite et fin du PV de l'AG, caution, rappels et infos sur « Ransom Rest » et « Labrador »	6
Calendrier prévisionnel	7
Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 21 11 2022	8
Planning des Permanences d'Alençon	9
Planning des Permanences de Chambois	10
Les règles de Sécurité	11
Opérations « Huitres de Noël » et « Galette des Rois »	12

RAPPELS

Pour les renouvellements des licences vous devez remplir obligatoirement la demande de renouvellement de licence disponible au secrétariat (ou dans un précédent Mouche). La remettre avec un certificat médical et une photo d'identité (si vous ne l'avez pas déjà produite) au secrétariat ou l'adresser avec votre règlement-par courrier non recommandé- à Mr Jacques ROULLEE – 3 Rue des Glycines – 61250 DAMIGNY. Pour les nouvelles adhésions, demander l'imprimé au secrétariat. Vous devrez ensuite imprimer votre licence en vous connectant sur EDEN Pour toutes informations complémentaires, s'adresser aux secrétaires.

ATTENTION : La saison sportive va du 1^{er} Septembre au 31 Août de chaque année. Si vous êtes détenteur d'une arme vous devez renouveler sans tarder votre licence, sous peine d'être mis en demeure par la Préfecture.

TARIF des LICENCES FF Tir :- SAISON 2022/2023 - (du 1er sept.2022 au 31 août 2023)

8 à 20 ans	80 euros
Adultes	145 euros
Droit d'entrée	30 euros
2 ^{ème} Société	80 euros

Séance de tir (licencié autre Club) 10 euros

Important : Une caution corvée/permanence de 50 euro vous sera demandée lors de votre renouvellement ou d'inscription de licence. Elle vous sera remboursée si au cours de la saison sportive, vous accomplissez une de ces tâches Cette caution est obligatoire sauf cas exceptionnel (voir au secrétariat).

Autorisation d'Acquisition et de Renouvellement *de détention d'armes :

A remettre à l'autorité compétente de votre domicile (Police ou Gendarmerie) 3 mois avant expiration :

- Copie de la Licence F.FTir .en cours de validité (visée par un Médecin)
- Extrait de l'acte de naissance avec mentions marginales (à demander à la mairie de naissance)
- Copie du Carnet de Tir à jour, avec photo du détenteur (pour les 1ères demandes)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité.
- Justificatif de domicile (copie de facture EDF ou Télécom)
- Original de votre détention, si renouvellement
- L'avis préalable délivré par la Ligue de Tir, signé (à demander au Président de Club)
- Remplir et signer votre demande d'Acquisition ou de Renouvellement
- Justificatif de possession d'un coffre-fort ou armoire forte

** « Le décret du 23 novembre 2005 (page 4) nous oblige à déposer impérativement nos demandes de renouvellement de détentions 3 mois avant leur date d'expiration. En cas de dépassement de la date de validité il y aura saisie et destruction des armes détenues illégalement »*

Pour les renouvellements ou dépôt des dossiers de demande de détention d'armes :

Adresses où vous devez envoyer votre dossier :

ORNE : Mme COLIN - PREFECTURE DE L'ORNE

39 RUE SAINT BLAISE – 61000 ALENCON T° 02.33.80.62.12

SARTHE : SOUS-PREFECTURE DE LA SARTHE – SERVICE DES ARMES -

36 RUE PAPE CARPENTIER 72200 LA FLECHE – T° 02.43.39.60.50

Heures d'ouvertures du Stand de la Plaine des Sports d'ALENCON :

Lundi.....	de	15h à 18 h
Mercredi.....	de	14h à 19 h 30
Ecole de Tir – le mercredi	de	18 h à 19 h 30
Dimanche.....	de	9h30 à 12h30
Jours fériés.....		Stand Fermé



Procès-Verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE De l'A.T.C.P.A. du 29 Octobre 2022

L'Assemblée Générale de l'A.T.C.P.A. s'est tenue au Stand de Tir de la Plaine des Sports le samedi 29 Octobre 2022 en présence de cinquante-six licenciés. A noter l'absence de Madame Bournel, Maire adjointe au service des Sports.

Le Président, Jacques ROULLEE souhaitant la bienvenue à toute l'Assemblée, a ouvert cette séance à 17 h 30. Sont excusés : Christophe Lebreton, François Lefebvre et son épouse Jacqueline, Christian Laurent, Claude Foisnet, Claire Gagnard, Alain Geisz, Patrick Jacquemin et John Elwel.

Tout d'abord, le Président demande une minute de silence en mémoire à nos disparus de l'année : Mickaël Colomé Costa, Marcel Guéguen et Solange Jan.

RAPPORT MORAL :

Nous avons terminé l'année avec 419 licenciés et 32 membres en 2^{ème} société : léger recul dû aux mutations, décès, vieillissement des adhérents et aussi la caution. Après la pandémie, les activités ont repris progressivement. Néanmoins 42 tireurs ont participé aux divers championnats de France avec des résultats intéressants.

Une alarme a été installée au pas de tir du 10 mètres par notre électricien Eric Hennequin. Cette alarme avait été demandée lors du dernier contrôle par la Gendarmerie.

La maintenance des installations a été faite régulièrement tout au long de l'année tant à Alençon qu'à Chambois : merci à tous ceux qui ont contribué notamment C. Laurent, M. Lelièvre, M. Bisson, R. Duval, R. Eveno et R. Duron et d'autres qui se reconnaîtront.

La sécurisation des stands d'Alençon est terminée : terrain clôturé, portails automatiques et écoulement des eaux pluviales.

Malgré la caution demandée, nous avons toujours des difficultés en ce qui concerne les permanences à Alençon. Par contre, nous avons beaucoup moins de problèmes pour les corvées de fin de mois.

Le renouvellement des licences dématérialisées se fait un peu dans la douleur : n'hésitez pas à vous rapprocher des secrétaires.

La municipalité nous demande de faire attention à la consommation d'énergie – électricité en ce qui nous concerne – surtout au chauffage du 10 mètres. Au 10 mètres, la température du chauffage déjà programmée peut être baissée. En partant, s'assurer que le chauffage du 1^{er} 10 m (infra-rouge) soit éteint.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité, le Président nous demande d'être très vigilant sur les pas de tir et de ne pas hésiter à intervenir auprès d'un tireur manquant aux règles de sécurité : canon toujours dirigé vers les cibles, arme posée sur la table avec le drapeau de sécurité, culasse à l'arrière, barillet basculé.

Ce rapport moral soumis au vote, est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER :

La Commission de contrôle, composée de Ludivine Lacroix, de Patrick Jacquemin et de Thierry Beurrier a donné quitus au trésorier Jacky Porretta pour sa bonne gestion comptable. Celui-ci nous expose son bilan financier :

RESUMÉ DU COMPTE RENDU FINANCIER de la SAISON 2020/2021 :

Solde au 01/09/2021	+	16.240,49 €
Balance Débit 2021/2022	-	108.371,73 €
Balance crédit 2021/2022	+	116.844,14 €
Résultat exercice 2021/2022	+	8.472,41 €
Solde au 31/08/2022	+	24.712,90 €

Ce bilan financier, détaillé par Jacky Porretta est approuvé après avoir été soumis au vote de l'Assemblée.

CAUTION :

Concernant la caution et après avoir été soumise au vote de l'Assemblée, il a été décidé de reporter cette caution toujours à 50 € pour la nouvelle saison. Toutefois seront dispensés de la payer : les membres du bureau, les arbitres qui assurent les concours organisés à Alençon, les bénévoles qui assurent l'entretien, les réparations et les travaux réguliers du stand (C. Laurent, M. Lelièvre, M. Bisson,) les responsables du « Club House » et du

stand de Chambois, les handicapés et invalides, les licenciés de 80 ans et plus et ceux qui résident à plus de 200 km du stand. Enfin, une seule caution par couple sera demandée.

RÉSULTATS SPORTIFS :

Paul Chartier nous fait part des résultats sportifs. Comme d'habitude, nos tireurs portent toujours très haut les couleurs de l'ATCPA et d'Alençon et leur bilan est plutôt éloquent. En voici une synthèse :

Au 10 M : aux Départementaux, sur les 28 tireurs de l'ATCPA, 13 ont été Champions de l'Orne. Aux Régionaux, 13 tireurs de l'ATCPA : D. Kovacevic, G. Puentédura et Ph. Bouvet sont Champions de Ndie. La Coupe de l'Orne est remportée par Ph. Vétillard et la Coupe de Ndie est remportée par notre équipe (D Kovacevic, Ph Vétillard et J P Lefevre). 5 tireurs de l'ATCPA se sont qualifiés aux CDF de Besançon et reviennent avec une 4^{ème} place par équipe en vitesse.

A l'Ecole de Tir nos 2 jeunes espoirs B. Houillon et B. Prod'homme se classent respectivement 5^{ème} et 6^{ème} aux Régionaux 10 M.

25/50 M : Départementaux 25/50 M : 31 tireurs y ont participé et ont remporté 12 titres de « Champions de l'Orne ». Aux Régionaux Pistolets, 13 tireurs sont qualifiés et reviennent avec 8 médailles en Or -D Kovacevic, Ph Bouvet, Ph Vétillard et G Puentédura - 3 d'Argent – A Wilkins, M Bisson, Ph Goulvent et M Kovacévic - et 2 médailles en Bronze. Aux Régionaux carabine 50 m – 60 BC - S Huard (D1) est 1^{ère} ; C Prot (D2) est 1^{ère} ; H Prot (S1) est 5^{ème} ; R Prot (S2) est 2^{ème} ; R Eveno (S3) est 6^{ème} Et Hugo Prot prend la 2^{ème} place à la carabine 3X40. La Coupe de Normandie est remportée par l'ATCPA avec M Bisson, D Kovacevic, Ph Vétillard et Y. Demaine. Aux CDF 25/50 M 8 pistoliers et 2 carabiniers de l'ATCPA sont qualifiés : D Kovacevic est Champion de France en pist.25 ; M Bisson, G Puentédura et P Vétillard sont 3^{ème} par équipe en pist.50 – Aux CDF des Clubs nos tireurs (M et D Kovacevic, M Bisson, P Vétillard et Y Demaine se classent 4^{ème}/20 passent en 2^{ème} Division et concourront en 1^{ère} Division en 2022/2023.

A. Anciennes : Aux Départementaux J Sornicle, G Puentédura, JP Lefevre et M Bisson sont champions de l'Orne. – Aux Régionaux G. Puentédura et J. Sornicle sont champions de Ndie – La Coupe de Ndie est remportée par l'ATCPA avec M Bisson et G Puentédura – Aux CDF A.A. J. Sornicle revient avec une médaille d'Argent.

TAR : Aux Départementaux sur les 19 tireurs de l'ATCPA, 7 sont champions de l'Orne (Y Demaine, J Sornicle, JM Grumiaux, D Kovacevic, JL Gibon, F Buffard et P Gaillard). – La Coupe de Ndie est remportée par l'ATCPA et en individuel, nos tireurs sont rentrés à la maison avec 12 médailles et 4 titres par équipe. – Aux Régionaux sont champions de Ndie P Gaillard, J Sornicle et D Kovacévic et l'ATCPA se classe souvent 1^{ère} par équipe – Aux CDF nos tireurs tirent leur épingle du jeu et reviennent avec 2 médailles d'Or : 1 en pistolet/révolver par D. Kovacévic et l'autre par l'équipe composée de M Bisson, D Kovacévic et J Porretta.

TSV : Aux CDF en Production Optics J Chaillou termine 11^{ème}, B Houppermans 55^{ème} et J Juhel 62^{ème}. Au « Champagne Trophy » en production Optics, J Juhel se classe 3^{ème} et 13^{ème} en Allemagne à l' « Infinity Open » en Production Optics

CALENDRIER :

A consulter en fin de ce compte rendu.

ORGANIGRAMME :

Revu et corrigé à consulter également en fin de ce compte rendu (ne figure pas dans ce journal)

VIE DES SECTIONS :

Ecole de Tir : Petit effectif. A « Choisis ton Sport » que 3 participants. L'encadrement est fait par D. Kovacevic, Ph. Vétillard, L. Damoiseau, C. Prot, F. Behier et E. Pescheux.

10 Mètres : RAS – 25 Mètres : la cohabitation avec IUT, le TAR et les Armes Anciennes se fait sans problème.

Vieux 25 Mètres : RAS – 50 et 100 Mètres : Très bonne fréquentation en loisirs mais moins en compétition

Carabine : Nous allons peut-être avoir 2 nouveaux carabiniers jeunes.

Armes Anciennes : Merci à G. Puentédura et à ceux qui l'aident. Cette saison, la Coupe de Normandie AA aura lieu à Alençon les 25 et 26 Mars 2023.

TAR : Bonne fréquentation et résultats intéressants.

Chambois : Beaucoup de tireurs fréquentant ce stand mais en revanche, la maintenance est importante.

Labradar : Responsable Charly Kakou avec Jacky Porretta.

Aide au Tir : « Ransom Rest » (support pour arme pour effectuer les tests des armes) responsable J. Porretta

QUESTIONS DIVERSES :

Un calendrier de formation a été fourni par la Ligue. Ceux qui sont intéressés peuvent le consulter.

La « Fête des Sports » programmée en Juin et reportée en septembre a été annulée.

Une petite « Bourse aux Armes » qui a eu lieu en septembre dernier a intéressé beaucoup de licenciés.

La remise des récompenses du « Cercle Fabien Canu » prévue en Novembre est reportée en Février 2023.

L'entretien des stands se fait toujours le dernier samedi de chaque mois à partir de 9 h 30.

L'Art.5 de notre règlement Intérieur, concernant le carnet de tir a été modifié

A L'A.G. de La Ligue qui s'est tenue le 23 Octobre 2022 à Vernon (27), on nous a fait part des contraintes à venir pour le plomb et les pièges à balles.

Un défibrillateur prévu par la Mairie doit être installé logiquement cette année.

Une formation pour les premiers secours est prévue pour les arbitres.

Pour les détentions d'armes, le portail SIA est déjà mis en place dans l'Eure.

La Préfecture adresse des mises en demeure aux détenteurs d'armes à titre sportif avec avis aux Président de Ligue

L'ordre du jour étant épuisé, nous clôturons cette Assemblée Générale à 19 h 15.

Le Président Jacques ROULLEE

Alençon le 29 Octobre 2022

Compte rendu : JC Rizzo

REMBOURSEMENT CAUTION

Pour obtenir le remboursement de votre « caution » suite à des corvées, permanences autres..., veuillez en faire la demande auprès du Président ou du secrétariat, remplir l'imprimé prévu à cet effet, le faire signer au Président qui le transmettra au secrétariat pour procéder au remboursement.

Faire valoir votre demande avant le 31 août 2023.

Les cautions non remboursées à la fin de la saison 2022/2023 ne seront pas reportées sur la saison 2023/2024.

PERMANENCES ALENCON ET CHAMBOIS

Après avoir pris connaissance du planning des permanences et si vous êtes concerné, merci de confirmer à Jean-Paul Maillard – soit par SMS :06.11.37.97.01 ou par Email : jean-paul.maillard@wanadoo.fr – votre accord dès maintenant. Il en va de votre caution.

RAPPELS

Avant de quitter le pas de tir, n'oubliez pas de ramasser vos déchets (douilles, boîtes, cartons) et de laisser ce pas de tir aussi propre que vous l'avez trouvé en arrivant. Pensez aux tireurs suivants. Merci

L'entretien des stands se fait toujours le dernier samedi du mois à partir de 9 h 30. Prendre contact avec le Président ou Christian Laurent.

Comme relaté dans le compte rendu de l'A.G. nous avons maintenant une machine à tirer de marque « **Ransom Rest** ». C'est un support pour arme de poing, qui nous permet de tester ces armes. Si vous êtes intéressé, adressez-vous au responsable Michel Bisson ou aux responsables adjoints : Pascal Gaillard, Jacky Porretta ou Gauthier Larive.

De même, si vous voulez mesurer la vitesse de vos munitions, vous pouvez demander le « **Labradar** » auprès de Charlie Kakou ou Jacky Porretta.

CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2022 & 2023

(Mise à jour : 26-Octobre-22)

10 & 18 METRES :

CHPT REGIONAUX	Du 9 au 11 DECEMBRE 2022	ARGENTAN
COUPE DE L'ORNE	17 et 18 DECEMBRE 2022	ATHIS
COUPE DE L'ORNE	7 et 8 JANVIER 2023	ANDAINES
COUPE DE NORMANDIE 10 M	13 au 15 JANVIER 2023	DEAUVILLE
CHPTS des CLUBS REG pist/car	22 JANVIER 2023	FECAMP
CHPTS FRANCE pist/car	6 au 11 FEVRIER 2023	MONTLUCON
CHPTS des CLUBS France	18 au 19 MARS 2023	SAINT GAUDENS

ECOLE DE TIR :

CHPTS DES CLUBS REG	21 JANVIER 2023	FECAMP
DPTX ORNE	25 et 26 MARS 2023	ARGENTAN
CHPT des CLUBS France	18 et 19 MARS 2023	SAINT GAUDENS
CHPTS REG	8 et 9 AVRIL 2023	VIRE
COUPE DE NORMANDIE	13 et 14 MAI 2023	?
CHPTS NATIONAUX	26 AU 29 MAI 2023	MONTBELIARD

25.50 METRES :

CHALLENGE de PRINTEMPS	1 et 2 AVRIL 2023	ALENCON
DPTX ORNE	13 et 14 MAI 2023	ALENCON
REGIONAUX Pist/Car	20 et 21 MAI 2023	ALENCON
COUPE DE NORMANDIE - Pist/Car	17 et 18 JUIN 2023	STHRH
CHPTS NATIONAUX	6 AU 14 JUILLET 2023	DEOLS
CHPT des CLUBS France	9 JUILLET 2023	DEOLS
CHALLENGE D'AUTOMNE	7 et 8 OCTOBRE 2023	ALENCON

ARMES ANCIENNES :

DPTX ORNE	18 et 19 MARS 2023	ANDAINES
COUPE DE NORMANDIE	25 et 26 MARS 2023	ALENCON
CHPT REGIONAUX	22 et 23 AVRIL 2023	BAYEUX
CHPTS NATIONAUX	7 au 11 JUIN 2023	DEOLS
MATCH D'AUTOMNE JC COURTOIS	- 9 et 10 Septembre 2023	ALENCON

ARMES REGLEMENTAIRES :

DPTX ORNE 200 M	29 et 30 AVRIL 2023	ARGENTAN
COUPE REGIONALE	6 et 7 MAI 2023	BAYEUX
DPTX ORNE 25/50 M	27 et 28 MAI 2023	ALENCON
CHPTS REGIONAUX	3 et 4 JUIN 2023	CRICQUEBEUF
MATCH AMICAL TAR	? JUIN 2023	ALENCON
CHPTS NATIONAUX	20 au 22 JUILLET 2023	VOLMERANGES

CHAMBOIS :

MATCH AMICAL	11 MARS 2023	CHAMBOIS
MATCH AMICAL	8 JUILLET 2023	CHAMBOIS
MATCH AMICAL	16 SEPTEMBRE 2023	CHAMBOIS

MANIFESTATIONS :

HUITRES DE NOEL	17 et 18 DECEMBRE 2022	ALENCON
GALETTE DES ROIS	7 JANVIER 2023	ALENCON
ASSEMBLEE GENERALE LIGUE	22 OCTOBRE 2023	VALOGNES
ASSEMBLEE GENERALE ATCPA	28 OCTOBRE 2023	ALENCON



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 21 NOVEMBRE 2022

Ouverture de la séance à 17 heures par le Président Jacques Roullée en présence de 26 membres.
Excusés : Didier Gaillard, Alan Wilkins, Éric Hennequin et Mébrura Kovacévic.
A l'ordre du jour : bilan de la saison, remaniement du bureau, situation financière et questions diverses.

Vie du Club :

A ce jour, l'ATCPA compte 346 licenciés et 22 personnes en 2^{ème} Société. C'est un travail assez fastidieux pour nos secrétaires avec la mise en application d'EDEN. Merci à Claire et à Jean-Claude.

Trois tireurs ont participé au Grand Prix de France TAR à Déols : Pascal Gaillard a remporté la médaille de bronze en carabine militaire 50 m. Assez bonne participation au Challenge d'automne, avec 163 tirs réalisés par 80 tireurs, malgré l'absence de nos amis Iliens. Alan Wilkins a été contacté par des tireurs Irlandais qui seraient intéressés pour participer au prochain Challenge de Printemps et il se pourrait que nos amis Iliens reviennent aussi lors de ce prochain challenge. A ce sujet, il serait souhaitable que nous annoncions ces challenges, au moins 2 mois à l'avance.

Situation financière

Jacky Porretta ayant démissionné de son poste de trésorier, c'est Alain Geisz, trésorier -adjoint, qui nous informe, qu'à ce jour – 21/11/2022 – nous avons sur notre compte courant : 37 027 €

Elections :

Suite à la démission du trésorier, Jacky Porretta, en date du 20 Novembre 2022, son adjoint Alain Geisz, accepte de prendre ce poste. Il libère ainsi celui du trésorier-adjoint, qui devient vacant. C'est Patrick Jacquemin, volontaire, qui le remplacera. Mais, ce dernier n'étant pas membre du Comité Directeur, il doit être coopté en remplacement de Claude Drouet démissionnaire. En plus, Patrick Jacquemin était jusqu'alors Contrôleur aux comptes de l'Atcpa, cela implique la nomination d'un autre contrôleur. C'est Pierrick Hachet qui se porte volontaire pour ce poste vacant.

Le président met donc aux voix ces trois élections, à savoir : Alain Geisz au poste de trésorier du Club, Patrick Jacquemin au Comité Directeur et Adjoint au trésorier et Pierrick Hachet en qualité de Contrôleur aux comptes de l'ATCPA.

Les membres de ce Comité Directeur élisent à l'unanimité ces trois personnes à leur poste respectif.

Questions diverses :

Notre nouveau site internet a été mis en place par Fabrice Béhier et est fonctionnel - www.atcpa-61.fr -

Nous avons vendu 3 pistolets 10 m – CO2 – et en compensation, nous prévoyons l'achat de 3 nouveaux à air comprimé en attente de devis pour les subventions habituelles Ligue et Comité Départemental.

Nous avons fait l'achat d'une machine à tirer pour les pistolets 9mm. Sa mise en place a été faite par Gauthier Larive dans le vieux 25 m. Les responsables de cette machine seront G. Larive, M. Bisson et P. Gaillard. Charlie Kakou devient responsable du « Labrador ».

Le planning des permanences – Alençon et Chambois – est en cours d'élaboration. Il sera envoyé à tous les concernés pour avis éventuel.

La sortie d'un nouveau « Mouche » est prévu début décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 45

Le Président Jacques ROULLEE

Compte rendu : JC Rizzo

PERMANENCE de l' ATCPA
Stand de la Plaine des Jeux de Perseigne
[janvier à décembre 2023]

Sem	Dates	Lundi / Mercredi	Samedi / Dimanche
1	du 02 au 08 Janvier	CHESNAIS Yannick	BEHIER Fabrice
2	du 09 au 15 Janvier	ALLAIN Didier	MILLOT Gaël
3	du 16 au 22 Janvier	CHANUT Raymond	KOVACEVIC Dragan
4	du 23 au 29 Janvier	CHARTIER Paul	BERGEOT David
5	du 31 janv au 05 Février	BAILLEUL Yannick	PISTOLESI Max
6	du 06 au 12 Février	HURON Jean-Pierre et Sebastien	
7	du 13 au 19 Février	DUVAL Raymond	GAUDEMER Guénaël
8	du 20 au 26 Février	GOULVENT Philippe	HUBERT Dominique
9	du 27 Février au 05 Mars	ESCARON Marc, POTHIN Gaëlle	BEURIER Thierry
10	du 06 au 12 Mars	POIRIER Bruno	GUILLOUARD Franck
11	du 13 au 19 Mars	KORONEC Alain	BLANC Marc
12	du 20 au 26 Mars	LEMESLIF Jacky	PINEAU Johnny
13	du 27 Mars au 2 Avril	LATOUCHE Jean-Louis	BOUDIER Michel
14	du 03 au 09 Avril	LETAILLEUR Roger	COSSERON Patrick
15	du 10 au 16 Avril	GUILLOT Jean-Claude	GONTIER Aurélien
16	du 17 au 23 Avril	DUVAL Raymond	COURTECUISSÉ Quentin
17	du 24 au 30 Avril	MAHE Michel	HERNANDEZ Bruno
18	du 03 au 07 Mai	GUILBERT Dominique	RAOULT Julien
19	du 10 au 14 Mai	ALLEAUME Philippe	HARRISON Jérémy
20	du 15 au 21 Mai	LEBRETON Christophe	DUPOITS Jean-Luc
21	du 22 au 28 Mai	DUBOSC Maxime	GAILLARD Didier
22	du 29 Mai au 04 Juin	RODRIGUEZ Antoine	DESHAYE Florian
23	du 05 au 11 Juin	LETAILLEUR Roger	BEUNECHE Henri
24	du 12 au 18 Juin	BLUTEAU Florent	MILCENT Sylvain
25	du 19 au 25 Juin	LEMARCHAND Alain	LOPEZ Samuel
26	du 26 Juin au 02 Juillet	WILKINS Alan	HOUGH Andrew
27	du 03 au 09 Juillet	DAYLAU Catherine	NORMAND Christophe
28	du 10 au 16 Juillet	BRICOUT Maxime	GERARD Eric
29	du 17 au 23 Juillet	BOUVET Philippe	CARREL Francis
30	du 24 au 30 juillet		
34	du 21 au 27 août		
35	du 28 Août au 03 Septembre		
36	du 04 au 10 Septembre	DETROUSSEL Danièle & Bertrand	
37	du 11 au 17 Septembre	LAURENT Christian	GODEFROY Geoffrey
38	du 18 au 24 Septembre	ARGENTIERI Franck	LE METAYER Thierry
39	du 25 Septembre au 01 Octobre	MAILLARD Jean-Paul	LE SOLLEU Hervé
40	du 02 au 08 Octobre	THEBELINE Jean-Louis	VEAU Miguel
41	du 09 au 15 Octobre	SERGEANT Guy	FAVIER Thierry
42	du 16 au 22 Octobre	LIEGE Christian	POUSSET Nicole & Jean-Marc
43	du 23 au 29 Octobre	BOSVY Guillaume	ROUSSEL Nicolas
44	du 30 Octobre au 05 Novembre	LELIEVRE Michel	ARMETTA Didier
45	du 06 au 12 Novembre	LECLERC Didier	HEBERT Erwan
46	du 13 au 19 Novembre	VETILLARD Philippe	DA COSTA Daniel
47	du 20 au 26 Novembre	GUEDJ Alain	LECRENAIS Julien
48	du 27 Novembre au 03 Décembre	PUENTEDURA Guy	DEAUGEARD Daniel
49	du 04 au 10 Décembre	HENNEQUIN Eric	LEPINAY Sylvain
50	du 11 au 17 Décembre	HACHET Pierrick	HUMBERT Jérémy
51	du 18 au 24 Décembre	LINET Guy	RIGUET Robert
52	du 27 au 31 Décembre	BISSON Michel	FRIZE Nicolas

Remplaçants: Frank ARGENTIERI, Pierrick HACHET, Yannick CHESNAIS, Michel MAHE, Jean-Paul MAILLARD, Béatrice SAKHRI, Madani SAKHRI

Contact: Jean-Paul MAILLARD Tél: 06 11 37 97 01 Email: jean-paul.maillard@wanadoo.fr

Toute personne dans l'impossibilité d'assurer normalement son tour de permanence

doit s'efforcer de trouver elle-même son remplaçant

PERMANENCE de l' ATCPA

Stand de Chambois [mars à octobre 2023]

Sem	Dates	Permanent 1	Permanent 2
9	04-mars	HORVILLEUR Robert	
10	11-mars	SAKRI Madani	SAKRI Béatrice
11	18-mars	LEMARCHAND Alain	
12	25-mars	HENNEQUIN Éric	
13	01-avr	FOISNET Claude	
14	08-avr	BUFFARD Frédéric	
15	15-avr	DURON Régis	
16	22-avr	GOGO Philippe	
17	29-avr	MILCENT Sylvain	
18	06-mai	GRUMIAUX Jean-Mathieu	STHEVENOT Danièle
19	13-mai	SORNICLE Jérôme	
20	20-mai	BOUQUEREL Ewan	
21	27-mai	ROUSSEAU Mickaël	
22	03-juin	KNIGHT Mickaël	
23	10-juin	RAGOT Philippe	DESPEAUX Pascal
24	17-juin	KAKOU Charly	
25	24-juin	GUILLOT Jean-Claude	
26	01-juil	TANEAU Roland	Martin Alain
<i>Pas de permanence sauf si certains sont volontaires</i>			
34	19-août	BOUQUEREL François	
35	26-août	GLINEL Philippe	GLINEL Annick
36	02-sept	GOULVENT Philippe	
37	09-sept	ECHIVARD André	
38	16-sept	GUILLOUARD Franck	COSSERON Patrick
39	23-sept	DESHAYES Florian	LEMARCHAND Andréa
40	30-sept	CHANUT Raymond	
41	07-oct	LOPEZ Samuel	
42	14-oct	GODEFROY Geoffrey	
43	21-oct	BRUGON Alain	
44	28-oct	ADAM Etienne	
Remplaçants: Charly KAKOU, Raymond BEULAY , Jean-Paul MAILLARD, Jacques ROULLEE.			
Contact : Jean-Paul MAILLARD Tél : 06 11 37 97 01 Email : jean-paul.maillard@wanadoo.fr			
Responsables : Raymond EVENO (02 33 67 57 28), Jacques ROULLEE (02 33 29 79 69) , Régis DURON (07 70 11 32 33)			

Règles de SÉCURITÉ

La sécurité concerne toutes les personnes se trouvant dans le périmètre de pratique d'un stand de tir : tireurs, moniteurs, arbitres, dirigeants et spectateurs. Nous devons la respecter et en appliquer les règles en tenant compte des règlements édictés par la FFTir, des règlements spécifiques à chaque discipline ou propre au Club. Vous avez ci-dessous les règles de sécurité de la Fédération. Ces recommandations s'adressent aux débutants mais également à tous les tireurs. Elles respectent à la fois le bon sens, l'esprit de la Législation française sur les armes (décret 2018-542 du 29/06/18) et les règlements sportifs.

LA RÈGLE DE SÉCURITÉ PRINCIPALE :

Une arme doit toujours être considérée comme **chargée** et à ce titre ne doit **jamais** être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un. Ne jamais faire confiance aux seules sécurités mécaniques de l'arme.

LA SÉCURITÉ DE L'ARME (définitions)

Arme approvisionnée : arme qui contient une ou plusieurs munitions, mais qui n'est pas prête à tirer.

Arme chargée : une munition est engagée dans la chambre.

Arme prête à tirer : arme dont toute action sur la queue de détente fait partir le coup.

Arme désapprovisionnée : arme qui ne contient plus de munitions, car on a enlevé le chargeur et vidé de ses munitions le magasin, la chambre ou le barillet.

Arme mise en sécurité : C'est une arme désapprovisionnée dont on a ouvert le mécanisme (culasse ouverte ou barillet basculé) et contrôlé visuellement et physiquement l'absence de munition.

LE TRANSPORT DE L'ARME :

Le seul transport en question est le transport du domicile au stand. L'arme doit être désapprovisionnée et équipée d'un dispositif rendant son utilisation immédiate impossible. Elle doit être transportée dans une mallette (ou un étui pour les armes longues). Les munitions sont transportées à part. Lorsque le tireur se déplace avec une arme, il doit toujours être en possession de sa licence, de l'autorisation de détention correspondant à l'arme et éventuellement du carnet de tir (pour les nouveaux licenciés).

L'ARRIVÉE AU PAS DE TIR :

La mallette est apportée au poste de tir et l'arme n'en est sortie qu'à ce moment-là. Une arme ne doit jamais être manipulée ou fermée brutalement. Avant d'utiliser son arme, le tireur doit s'assurer de son bon fonctionnement.

PENDANT LE TIR :

Le canon de l'arme doit être, en toute circonstance, dirigé vers les cibles ou la butte de tir. Avant qu'un tireur, juge, arbitre, responsable, ne se déplace en avant du pas de tir, il est interdit :

- De toucher à son arme ou à son chargeur,
- D'approvisionner les chargeurs sans autorisation.

Il est obligatoire de porter un système de protection auditive pendant tous les tirs et vivement recommandé de porter des protections oculaires (obligatoire dans certaines disciplines notamment aux Armes Anciennes et TSV)

EN CAS D'ARRET DU TIR :

Lors d'une pose de courte durée au poste de tir, le tireur doit rester maître de son arme et respecter l'ensemble des règles de sécurité. En cas de dysfonctionnement, de contrôle ou de réparation, l'arme doit être mise en sécurité et posée sur la table, le canon dirigé vers les cibles.

NOTA : La FFTir recommande l'utilisation d'un drapeau de sécurité chaque fois qu'il y a une interruption de tir. Le but de ce drapeau est de rendre clairement visible que la culasse est ouverte et que l'arme est déchargée

EN FIN DE TIR :

L'arme doit être mise en sécurité – éventuellement contrôlée par l'arbitre – avant son rangement dans la mallette.

AU DOMICILE :

L'arme doit être constamment en sécurité. Les armes et munitions soumises à autorisation doivent être conservées dans un coffre-fort ou armoire forte ou être rendues inutilisables immédiatement par le démontage d'une pièce essentielle ou par tout autre dispositif.

HUITRES DE NOËL 2022

17 et 18 DECEMBRE 2022 – Stand A.T.C.P. ALENCON (Route du Mans)

L'opération « HUITRES DE NOËL » 2018 aura lieu au Stand A.T.C.P. Alençon
Route du Mans, à ALENCON, les :

- SAMEDI 17 DECEMBRE de 16 H.00 à 19 H.30
- DIMANCHE 18 DECEMBRE de 10 H.30 à 12 H.30

TARIF : 5 euros (*) l'assiette de 6 huîtres (accompagnée d'un quart de citron, pain de mie et beurre), assortie d'un bon verre de vin blanc.



(Pour les personnes n'aimant pas les huîtres, un « menu de remplacement » est prévu : soit saumon fumé ou foie gras.)

Venez nombreux. Cette opération est une occasion conviviale de faire découvrir le tir Sportif, le stand, et l'A.T.C.P. D'ALENCON, à vos Amis ou connaissances.

MERCI d'avance de votre visite !

(*) Prix inchangé depuis plusieurs années déjà...

GALETTE DES ROIS

Le Président et les membres du bureau
de L'A.T.C.P.ALENCON vous invite cordialement à venir
déguster la GALETTE des ROIS
le Samedi 7 Janvier 2023 à 17 Heures.
Ce sera l'occasion d'être tous ensemble pour fêter
la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

